



Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B 2017/75

Le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, le 12 avril 2017.

Présents : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, F. ROYO, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, J. ABADIE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, S. SIMOIS, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS

Absents excusés : J DEVAUD, N.SALCUNI

Objet : Commune de Houeydets - Programme « Eradication de 27 lampes à vapeur de mercure 2015 » dans le cadre de TEPcv - Fonds de concours

Monsieur le Président informe le Bureau du programme de travaux « Eradication des lampes à vapeur de mercure 2015 » engagé par la commune de Houeydets.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense	10 755.37 € TTC
- Participation de l'Etat au titre de TEPcv	7 170.25 €
- Participation SDE.....	896.28 €
- T.V.A. préfinancée par le SDE	1 792.56 €
- Participation CCPL.....	448.14 €
- Fonds de concours Houeydets	448.14 €

Le bureau à l'unanimité des membres présents autorise la demande de participation à la commune de Houeydets par fonds de concours du montant suivant : **448.14 €**.

Affichée le 04 MAI 2017

Pour copie conforme
Le Président

